

## EFFECTIFS RPI SQUIFFIEC-TREGONNEAU

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total avec TPS	Total sans TPS
ANNEE 1	2016-2017 base élèves au 7/11	6	7	10	17	14	7	10	15	16	102	96
	2016-2017 réel au 19/01	14	7	10	17	14	7	10	15	16	110	96
ANNEE 2	2017-2018 « sûrs » au 19/01	2	14	6	9	16	13	7	10	15	92	90

Il suffit de se pencher sur les données démographiques récentes pour comprendre que nos communes de recrutement sont en progression. Aucun accident démographique ne permet de supposer une baisse d'effectifs. La seule inconnue est le choix des parents de scolariser leurs enfants en public ou privé.

La stabilité actuelle d'une partie de l'équipe pédagogique et les investissements réalisés par les communes vont dans le sens d'un recrutement croissant dans les prochaines années. A l'inverse, déstabiliser l'équipe enclencherait un processus qui dissuaderait de nouvelles familles d'inscrire les enfants sur le RPI. L'accueil des TPS serait aussi remis en cause alors que l'on s'accorde sur les avantages d'une scolarisation précoce.

## Éléments démographiques globaux

- construction de 3 logements sociaux à Squiffiec en 2017
- présence de plusieurs familles d'accueil, donc arrivée régulière d'enfants
- évolution démographique globale en faveur des communes périurbaines

commune	habitants en 2009	habitants en 2014	évolution sur 5 ans en pourcentage
Guingamp	7 378	7 003	- 5 %
Plouisy	1 917	1 971	+ 2,8 %
Ploumagoar	5 098	5 331	+ 4,57 %
St Agathon	2 076	2 213	+ 6,6 %
Trégonneau	497	547	+ 10 %
Squiffiec	754	805	+ 6,75 %
Landébaeron	198	188	- 5 %
Kermoroc'h	405	440	+ 8,6 %

## Naissances

Naissances sur les 4 communes par année	Trégonneau	Squiffiec	Kermoroc'h	Landebaeron	total
2014	14	10	7	0	<b>31</b>
2015	6	6	3	0	<b>15</b>
2016	9	10	5	2	<b>26</b>

A partir de ces éléments, on peut faire des projections, la seule inconnue étant le choix des familles de scolariser leurs enfants dans le public ou le privé (+ cas marginaux de scolarisation externe pour raisons professionnelles ou autres).

L'estimation des effectifs 2017-2018 et 2018-2019 se base sur l'inscription de 90% des enfants de Trégonneau, 50% des enfants de Squiffiec (partagés avec le privé) et une part variable d'enfants des communes de Kermoroc'h et Landebaeron (frères et sœurs d'élèves déjà scolarisés dans le public par exemple).

Naissances sur les 4 communes par année	total	estimation
2014	31	<b>22</b>
2015	15	<b>10</b>
2016	26	<b>18</b>

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total avec TPS	Total sans TPS
ANNEE 1	2016-2017 base élèves au 7/11	6	7	10	17	14	7	10	15	16	102	96
	2016-2017 réel au 19/01	14	7	10	17	14	7	10	15	16	110	96
ANNEE 2	2017-2018 « sûrs » au 19/01	2	14	6	9	16	13	7	10	15	92	90
	2017-2018 projection*	10	22	6	9	16	13	7	10	15	108	98
ANNEE 3	2018-2019 projection*	18	10	22	6	9	16	13	7	10	111	93

*\* sur la base sur l'inscription de 90% des enfants de Trégonneau, 50% des enfants de Squiffiec (partagés avec le privé) et une part variable d'enfants des communes de Kermoroc'h et Landebaeron (frères et sœurs d'élèves déjà scolarisés dans le public par exemple)*

**Cette projection est cohérente avec l'évolution démographique globale du territoire (du centre vers la périphérie).**

*A titre d'exemple d'évolution sur une année, la classe de TPS-PS-MS a commencé en septembre 2016 avec un effectif de 16 élèves et finira l'année avec un effectif de 26 élèves.*

## **L'investissement des mairies**

- Travaux de rénovation des classes élémentaires en 2015 et de la maternelle à Squiffiec en 2016.
- Investissement dans du matériel informatique en élémentaire à Squiffiec -> vidéo-projecteur interactif, photocopieur, réseau, 2 ordinateurs classe, "check-up" des ordinateurs élèves.
- Travaux de rénovation dans la classe maternelle de Trégonneau en 2016.
- Investissements en cours pour s'adapter au PPMS sur les 2 communes (boutons de porte, cloches...).
- Les communes ont accepté la direction unique sur le RPI il y a deux ans en espérant que cela renforcerait le fonctionnement actuel.

## Eléments portant sur l'organisation du service

- Nécessité d'un fort taux d'encadrement (une école rurale oui, mais pas forcément favorisée)
  - difficultés croissantes chez les élèves (2 dossiers EGPA envisagés sur les CM1 actuels...)
  - nombreuses prises en charge extérieures (psychologue, psychomotricien, orthophoniste...)
  - enfants placés en famille d'accueil demandant souvent un suivi individualisé
  - constat partagé de la baisse de mixité sociale -> importance d'une scolarisation précoce (langage...)
- Le maintien du nombre de postes permettrait un effectif de 17 CP, configuration préférable à toute autre.
- A l'inverse, des classes à triple niveau avec des effectifs plus chargés ne seront pas propices à la pédagogie différenciée et à l'aide aux élèves en difficulté.
- A noter que la fermeture d'une classe n'affecte pas seulement la qualité de l'enseignement, les enseignants et les élèves. Elle touche également les postes de personnels périscolaires et ATSEM (une ATSEM en poste à Squiffiec depuis 16 ans, véritable pilier de la maternelle).

## Concernant l'organisation du RPI

Notre RPI est resté au milieu du gué :

- comptage global des effectifs ;
- direction unique depuis septembre 2015 mais la convention annoncée après un délai d'un an n'a jamais été présentée aux communes ;
- donc 2 écoles distinctes, 2 numéros RNE qui limitent considérablement les possibilités d'organisation au sein du RPI... et fragilisent l'équipe puisque l'ancienneté sur le RPI n'est pas une garantie de maintien sur poste, ce qui nuit à l'investissement sur le long terme.

Il nous paraît donc urgent de régulariser la situation du RPI dans l'intérêt des personnels, des élèves et des communes.

Les mairies et l'équipe enseignante demandent donc que le RPI ne soit plus qu'une seule entité, c'est-à-dire qu'il n'ait qu'un RNE (une interface sur base élève). Cela permettrait aux enseignants d'être affectés sur l'école et non plus sur une commune. Dans le cas d'une fermeture sur Squiffiec, un enseignant devra quitter le poste dans lequel il s'est investi alors que pour la rentrée 2017, 2 postes seront vacants à Trégonneau.

Cette fusion permettrait plus de stabilité au sein de l'équipe et donnerait plus de crédit à la direction unique.

***Pourrait-on entrer dans le cadre des conventions rurales avec un moratoire sur la fermeture de postes ?***